37e Année. N° 28 — Le Numéro : 10 Centimes — Dimanche 11 Juillet 1909

LE

PASSE-TEMPS

ET

LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LYON

ABONNEMENTS
Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES
Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : *Le Salon des Humoristes*..... Léon MAYET.
Echos artistiques ..... X...
Chronique Féminine : *Madame reçoit* ..... Gabrielle CAVELIER.
Poésies : *Mes vieux Vins*.. SIBERT.
Notes d'actualité : *L'hygiène du voyage*..... Marcel FRANCE.
Manies d'Artistes..... Robert DELYS
Une question Scie : *La réforme de l'Orthographe* René SABATIER.
Les Concours du Conservatoire..... X...
L'esprit des autres..... X...
Bulletin Financier..... X...
Bibliographie..... X...
Spectacles et Concerts..... X...

CAUSERIE

Le Salon des Humoristes

Nous étions conviés le mardi 29 Juin au Vernissage du Salon des Humoristes installé dans le Palais municipal du quai de Bondy, transformé — pour la circonstance — en Palais du Rire.

M. Juven, directeur du journal *Le Rire* et son actif collaborateur, M. Valmy-Baysse, avaient eu l'heureuse idée de transporter à Lyon, l'Exposition des Humoristes qui — il y a deux mois — tenait ses assises à Paris, et dont la presse avait été unanime à constater le succès.

Notre temps n'est pas à la gaieté — tant s'en faut — et la tâche que s'imposaient les artistes humoristes de Paris, n'était pas de celles qu'il est facile de mener à bonne fin.

Songez-donc : amuser leurs contemporains en leur montrant leurs propres défauts; les faire rire en étalant au grand jour, les faiblesses et les turpitudes qu'ils tiennent soigneusement cachées!

La caricature de mœurs — celle qui domine au Salon des Humoristes — s'attaque moins aux laideurs et aux infirmités physiques de l'homme et de la femme qu'à leurs passions, leurs travers et leurs vices.

Les artistes qui s'y adonnent — et y réussissent — obéissent à un instinct de pénétration presque toujours guidé par une saine philosophie, si cruelle soit-elle.

Combien de traits heureux dans les œuvres de ces satiriques dont je ne puis ici donner tous les noms, tellement ils sont nombreux : plus d'une centaine, présentant 560 numéros !

Je tiens à mentionner, cependant, les portraits-charges des souverains et des hommes politiques en vue, par Léandre : Edouard VII, Léopold II, François-Joseph, Clemenceau, M. Herriot, maire de Lyon et son prédécesseur, M. Augagneur.

Très drôles, aussi, les portraits envoyés par M. Sem, avec cette réserve que ceux de Mme la comtesse de Noailles et de M. Gunzbourg m'ont paru dépasser la limite de la charge pour tomber dans le grotesque et le trivial.

Notre compatriote, M. Abel Faivre, qui s'entend si bien à traduire les grâces féminines et qui exposait il y a deux ans au Salon de la Société lyonnaise des Beaux-Arts, une toile qui fit sensation, « La Dame en Bleu », est représenté par une très intéressante collection de peintures et de dessins humoristiques : les unes et les autres d'une verve qui ne se dément pas.

A signaler également les réjouissantes aquarelles de M. Albert Guillaume; les fantaisies originales de M. Ferdinand Bac; les scènes de la rue prises sur le vif par M. Le Petit et dont le numéro 342 « La fille qui a mal tourné » peut être considéré comme le prototype.

Les scènes militaires de Caran d'Ache, encadrant son portrait par Abel Faivre.

Les peintures et dessins d'Eugène Cadel, d'une note bien personnelle dont le numéro 67 « La Rue des Remparts » est un spécimen très réussi.

Les spirituelles compositions de MM. Henri Gerbault, Honoré Petitjean, Henri Dangon, Auguste Roubelle, Capiello, ce dernier s'en prenant surtout au monde des arts et du théâtre.

Les boutades hilarantes de Georges Delaw ; le Guignol Humoristique de M. Georges Lacombe ; les figurines en terre cuite de M. Joë Descamps et de Mme Jeanne Almech; les joyeuses statuettes de M. René Bertrand; les lièges comiques de Eggimann ; les statuettes en plâtre patiné de M. Gairaud ; les personnages construits par M. Eugène Lavinay, avec les matériaux les plus disparates : bouchons de champagne, pattes de homard, marrons d'Inde, etc.

Je m'en voudrais de passer sous silence « La Fête du 14 Juillet » de M. André Devambez ; « la Danse de l'Ange du Panier » de M. Lucien Métivot; « Les Confettis » de M. Jarach ; « le Petit Noël de la jeune mariée » de M. Neumont ; « La Panne » de M. Jacques Wely ; les scènes fantaisistes, de M. André Melle, Wely, et l'exquise collection des dessins pleins d'observations de M. Willette.

Les brèves légendes qui accompagnent les dessins de nos caricaturistes en renom, en diront davantage sur notre compte — à la Postérité — que les centaines de volumes consacrés à des histoires vécues.

M. Albert Guillaume en a de très heureuses, *Les Cœurs inquiets*. Une dame que guette l'obésité.

— J'ai vu avec plaisir, au Salon de la Nationale...

— Les Besnard ?

— Non, mais que je passe encore très bien cette année dans les tourniquets.

Les Cochères : — Où allons-nous, bourgeois ?

— Chez toi ou chez moi, comme vous voudrez.

Et cet *Echo des garçonnières :* — Alors, on te reverra samedi ?

— Oui, s'il y a encore cinq heures littéraires à l'Odéon !

Dangon nous montre *deux chirurgiens* échangeant leurs idées sur un malade.

— Si nous l'opérons, il y a 99 chances sur 100, qu'il nous reste entre les mains.

— C'est vrai, laissons la centième chance à un confrère.

De Gerbault: *Chez le portraitiste :*

— Mon cher maître, sincèrement je ne me trouve pas ressemblant du tout.

— Vous avez raison, je vous ai fait l'air intelligent.

D'Abel Faivre : Une cocotte à un visiteur qui la surprend en train de faire ses malles :

— Mon amant est chic... il m'emmène à la mer.

— A quel endroit ?

— ... à Aix-les-Bains !

Le nouveau code humanitaire : Le président à l'accusé, un Jean Hiroux, hideux à voir :

— Vous me copierez trois fois le verbe « J'ai tué Madame Lebon et ses deux filles ».

De Ricardo Florès : — Regarde Jules, comme c'est beau la nature, je voudrais être oiseau.

— Et moi, fusil.

Du même : *Devant le Colisée, le Touriste :* — Vous ne savez pas tirer parti des richesses que vous possédez... on boucherait les lézardes, on mettrait une toiture et vous auriez un cirque qui ferait la pige à Médrano !

On ne peut pas dire avec l'axiome latin « *Castigat ridendo mores* » que la caricature corrige en riant ; il est hors de doute qu'elle n'a jamais corrigé personne par la raison bien simple que nous sommes incorrigibles, mais lors même que son rôle se bornerait à saisir au passage la caractéristique d'une époque et à la fixer sur la toile ou sur le papier d'une façon sommaire et tangible, ce rôle aurait encore une importance capitale.

Léon Mayet.

GOURMETS ! Dégustez la LIQUEUR de 1812
Le CHINA BRUN-PÉROD
et les délicieuses liqueurs au *Pur Alcool Vin*
de C. BRUN-PÉROD & Cie, à Voiron (Isère).

Echos Artistiques

La semaine dernière, a été donnée à Covent-Garden la première représentation de *Louise* en Angleterre. Le succès antérieur de *Louise*, partout où elle passa, était une garantie... ; mais on pouvait se demander si cette pièce, si parisienne d'atmosphère et de pensée, plairait à la pensée britannique et s'accommoderait à l'atmosphère de Londres. Elle a si bien plu qu'après le quatrième acte, ce public, composé des plus grandes familles anglaises, acclama l'œuvre et réclama l'auteur. Mais M. Charpentier n'était pas là et ce fut *Louise* seule, sans son père, qui recueillit les laurier de sa victoire.

C'est M. Frigara, premier chef d'orchestre, engagé par M. Valcourt au Grand-Théâtre de Lyon, qui dirigeait l'orchestre pour cette première sensationnelle.

⁂

Les vingt représentations d'opéras et de ballets russes, données à Paris au Châtelet, ont produit 522.065 francs de recette, soit une moyenne de 26.103 fr. 25 par représentation, chiffre qui, dans une aussi longue série de soirées n'a jamais été atteint à Paris. Malgré tout, le déficit couvert par un fonds de garantie, est de 300.000 francs, tant les frais de ces représentations triomphales étaient élevés.

⁂

La Comédie-Française vient de rentrer en possession d'une statuette de l'acteur Monrose, dont la renommée fut assez grande.

Son fils, Louis Monrose, fut également acteur. Les contemporains prétendent que, en entrant à la Comédie-Française, il perdit toute gaieté.

« Il n'est pas le premier homme, écrivait Banville, qui soit devenu effroyablement sérieux dans la maison si solennelle, hélas! de Molière, où les garçons de bureaux eux-mêmes et les employés à têtes d'ibis ressemblent à des dieux égyptiens ».

⁂

Au cours d'un voyage que fit à Vienne, il y a quelque temps, un considérable artiste de la Comédie-Française, il aperçut, pendant une promenade, une imposante et magnifique demeure.

— Qu'est-ce donc? demanda-t-il à l'ami qui l'accompagnait.

— C'est le palais de l'empereur.

— Ah! ah! fit-il avec emphase, la voilà donc, cette vieille maison d'Autriche!

⁂

Violons d'eucalyptus.

Chacun sait que l'eucalyptus, pris en infusion ou en pastilles, est un excellent remède contre le rhume.

On l'utilisera aussi désormais pour la fabrication des violons.

Un luthier, non de Crémone, mais de San-Francisco, vient d'employer pour la première fois, à cet usage, le bois de l'eucalyptus. Cet essai a, paraît-il, donné les meilleurs résultats. Un violon fabriqué complètement avec l'eucalyptus a été expérimenté en public par un virtuose renommé aux Etats-Unis. Artistes et auditeurs se sont accordés à reconnaître les qualités exceptionnelles de l'instrument, sa sonorité, son velouté et sa justesse.

Les Stradivarius, Amati, Guarnerius et autres glorieuses marques sont enfoncées! En profitant de la baisse du marché, nous pourrons si nous le voulons, acquérir le violon de Paganin pour deux ou trois louis.

⁂

Un prix de Rome de seize ans.

C'est M. Paladilhe, l'auteur de *Patrie*, qui offrit ce beau cas de précocité musicale.

Le *Figaro* nous raconte dans quelles conditions le jeune compositeur apprit l'heureuse nouvelle que la timbale lui revenait :

« C'était en 1860. A cette époque, le concours du prix de Rome se passait à l'Institut, où les loges étaient installées. Et lorsque le concours était terminé, tandis que le jury délibérait, il était d'usage, entre concurrents, de se livrer, pour se dégourdir, à d'interminables parties de ballon dans la cour même de l'Institut.

« On devine que, cette année-là, le jeune Paladilhe n'était pas le moins ardent. Il était donc en train de lancer quelque bon coup de pied, lorsqu'il aperçoit le maître Berlioz qui sortait de la salle des séances :

« — M'sieu ! m'sieu ! qui a le prix?

« — Qu'est-ce que cela peut te faire, galopin?

« — Dites toujours.

« — Un nommé Paladilhe.

« — C'est moi, Paladilhe!

« Et le jeune lauréat envoya, en signe de joie, son ballon, par-dessus les toits, dans la rue Mazarine...»

CHRONIQUE FÉMININE

Madame reçoit

Un jour, M. Pozzo di Borgho et le prince et la princesse Pallavicini pénètrent dans un salon dont on m'excusera de ne pas citer le nom, ce nom étant celui d'une famille ducale parisienne aujourd'hui encore très connue, et à laquelle je n'ai aucune raison de vouloir être désagréable. Le valet placé à la porte recueille précieusement les déclarations jetées négligemment par les invités, puis, d'une voix de stentor :

— M. le maître de poste de Bordeaux... Le prince et la princesse Paul et Virginie ! annonce-t-il.

Ceci démontre que la mode d'annoncer les visiteurs est pleine de périls et devrait bien être abolie dans toutes les maisons où l'on ne possède pas un personnel stylé.

Il est vrai que l'usage contraire offre aussi des inconvénients. Vous figurez-vous la tête d'une maîtresse de maison placée inopinément en face d'un nouveau venu dont le nom et peut-être le souvenir lui échappent ?

Le mieux est donc de pratiquer un

opportunisme avisé, suivant sa propre mémoire.

Cependant, le visiteur introduit quel tableau devra-t-il avoir sous les yeux ?

Il y a des salons où l'on cause. Ce sont même les plus nombreux. Le tact et l'esprit de la maîtresse de maison ne sont pas indifférents, ici, car à elle seule appartient le privilège de présider la conversation, de la diriger, de la maintenir sur le terrain général où chacun ait facilité de placer son mot sans paraître ennuyé ou embarrassé. La politique, la température, sont les plus fâcheux sujets de conversation qu'on puisse imaginer. La littérature est dans le même cas dans les salons où l'on ne fait pas intentionnellement profession de bel esprit. J'en dirai autant de la musique, de la peinture, traités abstractivement. Mais il va de soi qu'effleurés légèrement, ces divers sujets conviennent admirablement aux conversations générales.

Il y a des salons où l'on lit. Ceci est d'une affectation qui ne supporte aucune médiocrité, et qui doit demeurer au surplus l'apanage de quelques milieux littéraires ou académiques visant à une distinction spéciale.

Il y a des salons où l'on joue de la musique. Sauf le cas où l'accès du piano est formellement réservé à des virtuoses reconnus, à l'exclusion des jeunes demoiselles que l'on voit pénétrer le rouleau de chagrin sous le bras, ils sont à fuir comme la peste.

Pour ma part (et que l'on m'excuse de citer mon modeste bavardoir en exemple) voici comment je reçois.

Nulle conversation « en rond ». Chacun prend place dans un des petits coins aménagés intentionnellement qui autour d'une table à jeu, qui à l'angle d'une cheminée, qui sur un canapé, choisissant ainsi son monde et la conversation qui lui agrée le mieux. Il y a du thé et des tartines à l'anglaise pour tout arrivant. Le piano est fermé à clef ; mais je ne défends pas cinq minutes de mandoline. On joue, si l'on veut, dans un coin, mais aux jeux non susceptibles de gêner les rieurs. Quand on a assez de ma compagnie, on a loisir de se retirer sans tambour ni trompette, avec une simple et bonne effusion de mains. Tout intrus parlant politique subit une amende et les amendes payent annuellement un immense gâteau des rois. C'est vous dire que mon salon ne s'ouvre que pour les intimes, et que ce n'est point chez moi qu'on rencontrerait le personnage épique de la Gilberte, de Gondinet, qui entre, s'asseoit, cause, salue profondément, sort, et de qui tout le monde dit en chœur : — Vous le connaissez donc ? — Moi ? pas du tout ! c'est peut-être l'ami d'un de mes amis !

Gabrielle CAVELIER.

MES VIEUX VINS

C'est un sanctuaire adorable
Ma bonne cave aux murs épais,
Avec son fin tapis de sable,
Sa douceur obscure et sa paix.
Une fraîcheur toujours égale
Y règne dans toute saison,
Jamais le plus léger frisson
N'ébranle sa voûte ogivale.

REFRAIN

Docteur, tous tes conseils sont vains,
A ton eau pure je préfère,
Flambant au cristal de mon verre
L'âme ardente de mes vieux vins.

Là, vieillissent sous les dentelles
Dont l'araignée orne leurs flancs,
Orgueil des vignes maternelles,
Les filles des étés brûlants :
Bouteilles de nectars illustres
Nés des débauches du Soleil,
Dont l'âme, en ce calme sommeil,
Reste jeune durant des lustres.

Voyez les souverains insignes
Les beaux et tendres Bourguignons,
Pieusement couchés en ligne
Auprès des superbes Gascons ;
Les pimpants seigneurs de la Loire,
Du Rhône les plus fiers vassaux
Et tous ceux qui, sur nos coteaux,
S'habillent de pourpre et de gloire !

Il n'est pas haleine d'amante
Ayant parfum plus enjôleur,
Il n'est pas lèvres de bacchante
Ayant velours plus tentateur.
En eux, dans sa beauté première,
Rayonne tout l'Esprit latin,
Qui, de l'Adour au bord du Rhin,
S'épanouit dans la lumière.

Amis, pour comprendre l'Histoire
Du pays que nous vénérons,
Avec ferveur il nous faut boire
La vie enclose en ces flacons ;
L'horreur des fourbes et des maîtres
N'a jamais cessé d'y frémir,
Et ma bouche y sent tressaillir
Le cœur généreux des Ancêtres !

Mai 1909.

SIBERT.

NOTES D'ACTUALITÉ

EN VACANCES

L'HYGIÈNE DU VOYAGE

D'abord où aller ? Connaissez-vous la France ? C'est peu probable ; un Français qui a sillonné son pays — son si beau pays — en tous sens est encore l'oiseau rare. Et pourtant que de délicieuses journées de vacances on peut s'offrir à parcourir la Bretagne, la Normandie, les Vosges, tout l'Est, les bords du Rhône, le Dauphiné, la Savoie, la région pyrénéenne, celle des Cévennes, le pays des Causses et les gorges du Tarn, l'Auvergne, les bords de la Loire — toute la France, en somme — Au cours de ce voyage de découverte, vous marcherez de surprise en surprise ; vous vous convaincrez, ravi, qu'il n'y a pas une de nos vieilles cités qui n'ait quelque chose d'intéressant à révéler à l'artiste, à l'archéologue, au simple touriste ; que la couleur locale, les beautés naturelles, les mœurs de toutes nos provinces ont une variété attachante ; que la montagne de notre pays a tous les aspects du gracieux, de l'imposant, du vertigineux ; que chez nous seulement la mer peut offrir, suivant qu'on la cherche au Nord, à l'Ouest ou au Sud, tous ses contrastes et toute sa diversité ; que, dans toutes nos régions, de physionomie si différente, le grand paysage se trouve partout et le joli coin à chaque détour de la route française, la meilleure du monde.

Donc, c'est convenu, en France vous prendrez vos vacances, rompant avec le snobisme qui continue à pousser le touriste français vers les pays jusqu'ici classiques du voyage de vacances, comme la Suisse, par exemple, tandis qu'au contraire l'étranger afflue de plus en plus chez nous.

Et maintenant parlons de l'hygiène du voyage. Le vêtement doit-être simple et commode, flottant, souple, léger, pour que l'air circule entre lui et la peau, pour que le soleil le pénètre et que le cœur se vivifie par un véritable bain continuel d'air et de soleil. La flanelle vaut mieux que le drap et que la toile, parce qu'elle est plus perméable. On emploie un bon molleton épais pour les pays froids, une flanelle souple à mailles larges pour les pays chauds, le vêtement de tennis à couleur claire en est le type. Pour la femme aussi même vêtement souple, un peu flottant ; se débarrasser du corset, s'il n'est pas un instrument orthopédique indispensable ; l'esthétique sera satisfaite en même temps que l'hygiène : un vêtement flottant, des voiles légers biens drapés font valoir la souplesse de la taille. Le col carcan rigide, autre instrument de torture de la ville, doit-être mis de côté. Qu'on porte un col très bas ou mou, et mieux qu'on n'en porte pas du tout, car, pendant ce temps du moins, les furoncles à répétition que beaucoup de gens ont au cou, guériront. Les femmes également laisseront de côté les cols montants aux baleines d'acier : le soleil leur dorera la nuque, c'est la santé de la peau.

Quant au chapitre du chapeau, il faut le simplifier le plus possible ; il n'y a à demander au couvre-chef que de vous abriter du soleil, et, toutes les fois que l'ombre le permettra, on marchera le chapeau ou la casquette à la main pour laisser le vent soulever les cheveux, les sécher, permettre l'évapo-

ration de la sueur et apporter au cuir chevelu l'oxygène; cela vaut mieux que toutes les lotions régénératrices de la chevelure.

La question de la chaussure est d'importance il faut emporter plusieurs paires de chaussures : de grosses chaussures à épaisses semelles cloutées pour la pluie et pour la route; des souliers laissant le pied découvert pour le beau temps et pour la promenade; des escarpins ou des pantoufles pour se délasser au gîte. Ajoutons que les semelles en caoutchouc sont très agréables pour marcher sur le sable. Toute chaussure doit-être large, à bouts carrés ou arrondis et à talons bas, même pour les femmes : des talons Louis XV seraient aussi ridicules qu'incommodes par les chemins d'excursion.

Emporter du linge de rechange en quantité suffisante et ne jamais enfermer du linge sale dans une malle avec du linge ou des effets propres ; le mettre dans un sac de toile lavable et le donner à blanchir chaque fois que la longueur du séjour le permettra.

En voyage beaucoup de personnes négligent les soins du corps. Or c'est en voyage qu'il faut surtout prodiguer les ablutions pour se débarrasser de la poussière des routes, de la fumée des chemins de fer qui, fixées par la sueur à la surface de la peau, la salissent horriblement et en obstruent les pores ; et puis il faut songer que le contact avec les banquettes des voitures, voire des wagons, apporte presque à coup sûr des parasites. Dans bien des auberges de campagne, la cuvette n'est guère qu'un petit saladier bon à tremper le bout du nez. Mais il serait bien étonnant que l'on ne pût partout se procurer un vase assez large pour permettre de s'ablutionner du haut en bas. D'ailleurs si l'on ne craint pas de s'embarrasser d'un bagage un peu compliqué — et les Anglais qui sont des voyageurs pratiques ne le craignent point, préférant s'imposer un peu de gêne pour ne pas se priver de leurs commodités — on peut emporter un tub de caoutchouc se pliant à volonté. L'on ne doit pas craindre surtout si l'on a voyagé en chemin de fer, de se savonner la tête avec du savon ou du bois de panama. Et qu'on se rassure, les hygiénistes ont réhabilité le savonnage des cheveux au point de vue de la calvitie, si l'on prend bien soin ensuite de bien sécher le cuir chevelu,

Passons au gîte. Au Congrès de la tuberculose de 1905, le Touring-Club avait organisé une expositions très instructive mettant vis-à-vis l'une de l'autre la chambre qu'il faut refuser et la chambre qu'il faut choisir dans un hôtel. La première avait des murs couverts d'étoffe, un parquet recouvert d'un tapis cloué, un lit de bois dans une alcôve, surmonté d'un ciel et garni de rideaux, des sièges rembourrés, des tables avec tapis d'étoffe, des fenêtres fermées par des rideaux de drap. La seconde se présentait avec des murs de stuc peint, un parquet ciré, avec une simple descente de lit, un lit de cuivre sans rideaux, des chaises cannées, des meubles de pitchpin très simples, des rideaux de toile lavable aux fenêtres. Cette chambre hygiénique se rencontre déjà fréquememnt, elle sera un jour partout la chambre d'hôtel, grâce au Touring-Club qui est en train de constituer comme un tableau d'honneur des « Bons petits hôtels français ».

Marcel FRANCE.

CABARET DE LA PETITE BRESSANE
31, rue Thomassin, LYON
Après e spectacle, allez voir les petites Bressanes
Consommations de premier choix

Manies d'Artistes

L'autre jour, chez un écrivain célèbre que je ne nommerai pas, parce qu'il suffit amplement lui-même à sa réclame, la conversation tomba sur les procédés de travail. Celui-ci nous apprit que la composition lui était possible la nuit seulement, celui-là quand il était à jeun ou cet autre quand il était ivre — ou presque. Et les idées les plus bizarres se succédaient pendant que s'ahurissaient deux ou trois « bourgeois » peu habitués aux extravagances de la maison. — Quant à moi, dit tout à coup le maître du logis, je suis incapable d'écrire si je n'emploie pas de l'encre verte et du papier coupé en bandes longues et étroites. Une autre encre, un papier différent, et je reste sans idées, la tête vide.

Snobisme, diront certains. Cabotinage, pose. Non. Besoin, nécessité plutôt. Comment ces manies se sont-elles implantées dans la vie d'hommes sains d'esprit ? Ce n'est pas moi qui tenterai de l'expliquer. Je ne suis pas médecin et, qui sait même si le plus « ferré » des docteurs trouverait à ce cas une définition bien nette.

— Ce sont des moyens de produire une excitation cérébrale nécessaire, déclarent généralement les hommes de science. Mais ils se bornent à ceci et ne nous disent point en quoi l'encre verte peut être plus excitante que l'encre noire ou l'encre bleue.

Il faut donc nous borner à constater que le phénomène n'est pas rare. J'ai fait, pour me fixer là-dessus, une enquête minutieuse et je vais pouvoir mettre en lumière les petites manies d'un certain nombre de nos écrivains, musiciens et artistes. Ce n'est pas cela qui diminuera leur talent, ni leur glire.

Quand Victor Hugo composait ces poèmes admirables et ces romans qui resteront un monument de beauté et d'émotion, il fallait qu'il marchât à grands pas d'un bout à l'autre de la pièce où, dans un angle, un pupitre était dressé. Il ronchonnait les phrases ou les vers à mesure qu'ils naissaient dans son cerveau puis, quand la pensée se dégageait nettement, il écrivait debout, et jetait ensuite à terre les feuillets noircis.

Buffon n'écrivait jamais sans s'être vêtu avec la plus grande élégance, avec manchettes et jabot de dentelles et l'épée au côté.

Descartes restait couché et immobile; Montaigne, qu'and il voulait méditer, allait s'enfermer dans une vieille tour abandonnée où il demeurait pendant des heures, portes et fenêtres closes ; Châteaubriand, quand il dictait sa prose à son secrétaire, se promenait pieds nus sur le carreau glacial de sa chambre.

Cette habitude de stimuler l'inspiration par le refroidissement fut contractée par plusieurs célébrités artistiques. Ne raconte-t-on pas que Beethoven se rendit sourd en se plongeant la tête dans un seau d'eau glacée chaque fois qu'il se préparait à composer. De même le poète allemand Schiller ne pouvait travailler qu'en se plaçant les pieds dans un vase contenant de la glace. Certains, au contraire s'appliquent à se préserver des refroisissements. Victorien Sardou se coiffait toujours, en écrivant d'une calotte noire qu'il ne quittait sous aucun prétexte.

Jean-Jacques Rousseau travaillait dans les champs, en plein soleil. Quand les bruits de la campagne le troublaient,, il se couchait par terre au pied d'une meule et se plongeait la tête dans le foin. Lorsque cette ressource lui était interdite, il se bornait à se boucher hermétiquement les oreilles avec d'énormes tampons d'ouate.

On connaît l'habitude qu'à Pierre Loti de s'habiller de vêtements orientaux et de meubler sa maison à la turque.

Alexandre Dumas fils ne travaillait jamais que revêtu d'une sorte de soutane rouge à manches flottantes et les pieds nus dans des sandales.

En composant, Catulle Mendès se promenait de long en large et la phrase ou le vers fixé, il venait à son bureau l'écrire.

Le mathématicien Ampère ne pouvait travailler dans l'immobilité et il eût été incapable d'exposer, sans marcher, les théories qui lui étaient les plus familières. « Etre assis devant une table, la plume à la main, disait-il à ses amis, c'est le plus pénible et le plus rude des métiers ».

Comme il était d'une distraction inouïe, cette manie lui a causé plus

d'une mésaventure. On raconte qu'il lui arriva plusieurs fois d'écrire à la craie sur le dos des voitures en marche qu'il prenait pour des tableaux noirs et de faire à haute voix, en suivant, la démonstration de problèmes.

Bautham ne pouvait écrire s'il n'était assis sur de petits morceaux de papier. Fenimore Cooper, le romancier anglais, s'emplissait la bouche de pastilles ; Milton composait ses œuvres affublé d'un vieux manteau de laine et la tête renversée en arrière ; Mistral fixe ses vers en se promenant.

Il est des écrivains qui éprouvent le besoin de pratiquer, avant d'écrire, un exercice physique violent. C'est ainsi que Jean Richepin fait du trapèze et qu'Edmond Haraucourt soulève des haltères et se livre au pugilat. A d'autres il faut le tapage, le bruit des conversations, le bourdonnement des foules. Verlaine n'écrivait qu'au café. C'est là que Raoul Ponchon compose ses spirituelles chroniques rimées, Saint Saëns nous a conté souvent que sa verve musicale était excitée au milieu de la foule et il est connu que Cimarosa a trouvé au milieu du bruit les plus brillants motifs de ses opéras.

Byron avait besoin, pour exciter son imagination, de sentir l'odeur des truffes, dont il emplissait ses poches ; Gustave Flaubert n'écrivait pas un mot sans avoir fumé une mauvaise pipe et Rossini ne pouvait composer la moindre phrase musicale s'il n'avait ses deux chats sur les épaules. Ils sont nombreux les écrivains qui ne peuvent travailler qu'en compagnie de leurs bêtes. On connaît l'amour de François Coppée, de Beaudelaire, de Théophile Gautier pour les chats. Léon Cladel, lui aussi n'était capable de rien s'il n'avait pas ses chiens auprès de lui. Il travaillait dans son grenier, les pieds nus dans des sabots et de temps en temps interrompait la « copie » pour jouer avec ses dogues.

Enfin la lumière joue un grand rôle dans la composition de certaines œuvres. C'est ainsi que Balzac, même en plein jour, écrivait à la lueur de deux bougies. Alfred de Musset, lui aussi avait besoin de s'entourer de nombreux flambeaux.

L'un de nos plus célèbres poètes qui fumait énormément tomba malade. « Il ne faut plus fumer » lui dit son médecin. Docilement l'écrivain supprima le tabac, mais du même coup supprima le travail. Quand il s'asseyait à table et prenait sa plume sans avoir à la bouche la cigarette coutumière, il restait la tête vide, sans une idée et sans une rime. Pour ne pas se voir contraint de renoncer à la littérature, il dut prendre un moyen terme qui fut de ne fumer qu'en écrivant.

Robert DELYS.

Mes Conseils. — Le charme de la femme se complique de nuances variées et d'agréments nombreux ; sa démarche, la plastique harmonieuse des formes concourent aux séductions de la plus belle créature mais c'est spécialement le visage qui a le don de concentrer l'attraction de son être, c'est à la pureté du teint que la physionomie emprunte son plus bel attrait : fraîcheur et jeunesse sont l'apanage de la beauté

Plus de rides, points noirs ou marques de petite vérole par l'emploi par sa toilette de l'eau merveilleuse « Elza », produit aux herbes de l'Afrique centrale.

Le flacon d'essai 2.75, le demi litre 6.50, Mme Lyonne route d'Heyrieux, 137, Lyon-Monplaisir. Dépôt à la pharmacie du Serpent.

La meilleure la plus salutaire de toute les boissons et la plus appréciée au moment des chaleurs c'est la citronnade Bigallet de Virieu (Isère), la véritable citronade qui doit son immense succès à son incontestable supériorité et à ses qualités hygiéniques. Demandez dans tous les bons établissements la Citronnade Bigallet.

La chevelure, un des plus jolis ornements de la femme, qui encadre si bien le visage. Perdre ses cheveux, c'est perdre sa plus belle parure. Aussi, faut-il avoir soin de l'entretenir en se servant de la *Pommade Mireille*, qui donne aux cheveux le brillant et la légèreté, tout en fortifiant la racine.

MARCELLE.

Une Question Scie

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Encore ? Oui ; battus sur un point, ces sempiternels raseurs que sont les partisans de la réforme de l'orthographe, se replient et reviennent par ailleurs à la charge avec une ténacité maniaque, espérant sans doute obtenir de la lassitude de leurs contemporains ce qu'ils n'ont pu arracher à leur conviction.

Cette fois c'est d'une réforme à base universitaire qu'il s'agit et ceux qui aiment leur repos, qui tiennent à leurs habitudes et à leur vieille orthographe peuvent encore se rassurer, car on n'est pas encore anarchiste dans l'Université et il n'y a que par l'anarchie ou un coup d'Etat que l'on arrivera à transformer autrement que par la lente épreuve de l'usage, la forme de notre langue écrite.

Voici d'ailleurs de quoi il s'agit. M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire, a rédigé un rapport dont son ministre est actuellement saisi et qui porte sur ses trois points : suppression de la consonne inutilement redoublée suppression des diphtongues *ph*, *th*, *ch*, *rh*, que l'on remplacerait par *f*, *t*, *c*, *r* et de l'*y* qui disparaîtrait définitivement devant l'*i* ; monopole de l'*s* comme signe de pluriel au détriment de l'*x*.

Si le ministre en est d'avis, ce projet partiel de réforme de l'orthographe partiel de réforme de l'orthogaaphe sera soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique mais ce ne serait même pas dans cette session-ci. D'autre part, M. Gasquet et les autorités universitaires reconnaissant, comme l'avait reconnu, en pareille aventure, en 1893, feu le recteur Gréard, qu'aucune sérieuse et durable réforme orthographique ne peut s'imposer à l'opinion sans le concours de l'Académie française et que, par conséquent, celle-ci doit être en tous cas, consultée.

Or, l'Académie française n'a jamais varié dans son appréciation sur les modifications dont pourrait être l'objet notre orthographe, même les plus prudentes ; elle s'est toujours refuser à en tenter l'épreuve et elle est restée fidèle à cette déclaration de principe formulée dans la préface de la septième édition de son dictionnaire (1877) : « Cette réforme de l'orthographe, qui donc aurait le droit de l'imposer à tous ou assez de crédit pour la faire universellement adopter ? Qui oserait se croire autorisé à porter un pareil trouble dans les habitudes de ceux qui lisent et écrivent ? » Personne évidemment et encore moins le corps enseignant que l'Académie elle-même.

Nous avons donc quelque temps de paix devant nous et même, au cas où l'Académie et le Conseil supérieur n'arriveraient pas à s'entendre sur un programme minimum de simplifications, le système des tolérances officielles dans les examens et dans l'enseignement ne ferait point que les imprimeurs, les journaux, les écrivains, la bonne société se ralliassent à une réforme même sage que l'Académie n'aurait pas consacrée. Il serait « mauvais genre » d'user de l'orthographe « tolérée » ; celle-ci serait considérée comme l'orthographe des illettrés et l'on renforcerait le préjugé orthographique qu'on prétend combattre.

Ce n'est pas encore de demain qu'on se résignera à défigurer notre langue, à écrire, par exemple : *alfabet*, *ortografe*, *téatre*, *anacorète*, *rétorique*, etc., ou *il i a* au lieu de *il y a*. Comme on l'a fait remarquer, l'*y* et l'*x* sont de forme pittoresque et mettent un peu de variété dans l'aspect graphique de notre langue : *choux* est mieux que *chous* et *eaux* que *eaus*.

Ne serait-il pas plus simple, puisque c'est l'enseignement primaire que l'on veut soulager, de se montrer plus tolérant aux examens pour la faute d'orthographe et de ne pas refuser au concours un candidat intelligent pour

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.

portant la signature **J. PICOT**

Tout produit en sac toile ou en vrac c'est-à-dire non en paquets signé J. PICOT, *n'est pas de la*

LESSIVE PHÉNIX

CORSET N. D.

Muni du **BUSC EYNEDÉ**, **changeable** et **interchangeable**

Breveté dans le Monde entier

EN VENTE :

La Parisienne, Rue de la République.

La France Moderne, Rue de la Bourse.

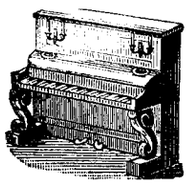

Qu'est-ce que le Simplex ?

De tous les appareils similaires, le **Simplex** est le plus perfectionné qui ait été fait jusqu'à ce jour.

Il s'adapte très facilement sur n'importe quel piano et peut s'enlever et se remettre de la façon la plus simple.

Le **Simplex**, par le résultat qu'on peut obtenir, oblige les critiques, même les plus sceptiques, à le considérer comme l'application la plus artistique qui ait jamais été faite.

Avec le **Simplex**, on peut en effet jouer du piano avec un goût, un sentiment et une expression qu'aucun instrument mécanique n'a jamais atteint.

Pouvant jouer 65 notes, il permet d'interpréter la musique avec un effet orchestral et une perfection d'exécution telle, que les grands Maîtres eux-mêmes ne pourraient surpasser. — Prix : **1.200** francs net.

AUDITIONS A LA DISPOSITION DE NOS CLIENTS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

Adrien REY -- MAROKY, Suc^r^

8, Rue Lafont, LYON *(Téléphone : 20-59)*

Seul Concessionnaire pour le RHONE, l'AIN, l'ISÈRE, la LOIRE et SAONE-ET-LOIRE

Nous engageons toute personne s'occupant de musique à se rendre compte en nos magasins de l'effet merveilleux obtenu par cet appareil.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu,

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

quelques distractions de cet ordre ? Ceux pour qui les anomalies de notre orthographe traditionnelle sont un obstacle à l'écriture correcte de la langue, ne se familiariseront pas davantage avec une orthographe simplifiée, et, pour aboutir, quoi qu'on fasse, à la cacographie du primaire dont l'instruction est condamnée à rester embryonnaire, doit-on jeter le trouble dans l'esprit de tant d'honnêtes gens qui aiment notre chère et belle langue jusque dans ses défauts ?

René SABATIER.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Les concours publics des élèves du Conservatoire de musique ont lieu au Grand-Théâtre, dans l'ordre et aux dates indiquées ci-après :

Lundi 5 juillet, à 9 heures du matin : instruments à vent (flûte, hautbois, clarinette, cornet à pistons) ; et à 3 heures du soir : contrebasse, violoncelle (degré élémentaire) ; violon (degré élémentaire et intermédiaire).

Mardi 6 juillet, à 9 heures du matin : instruments à vent (basson, trombone, cor, trompette) ; et à 2 heures du soir : harpe (degré élémentaire) ; piano (degré élémentaire) ; clavier (élèves hommes et femmes).

Mercredi 7 juillet, à 2 heures : violoncelle supérieur, violon supérieur.

Jeudi 8 juillet, à 9 heures du matin et à 1 h. 1/2 du soir : piano supérieur.

Vendredi 9 juillet, à 2 heures : chant.

Samedi 10 juillet et mardi 13 juillet, à 2 heures, déclamation lyrique.

L'ESPRIT des AUTRES

Madame inspecte la garde-robe de Monsieur et pose sur une chaise, un à un, les vêtements usés et défraîchis dont elle veut se débarrasser en faveur d'un pauvre. Puis, se ravisant, elle raccroche le tout aux patères :

— Il peut encore les mettre quand il sort sans moi !

⁂

Une nouvelle épouse rentre avec son mari dans un magasin de bric à brac.

— Tiens, dit-elle, en avisant une horloge, voilà une pendule qui ira parfaitement avec notre mobilier.

— Ma chère amie, notre mobilier est Louis XIII et cette pendule est Louis XVI.

— Bah ! qu'est-ce que ça fait, pour deux ou trois louis de plus...

⁂

Au Cercle entre joueurs :

— On a encore expulsé un tricheur, hier soir.

— On lui interdira, j'espère, de revenir et de mettre les pieds au jeu ?

— Oh ! les pieds, ça m'est égal, il n'y a que les mains qui m'inquiètent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 juillet.

Le marché a montré aujourd'hui une certaine hésitation qui s'est traduite par de la lourdeur dans certains compartiments. Les affaires ont été peu animées sauf sur le Rio qui a été demandé en raison de la diminution du stock du cuivre à New-York.

La Rente française clôture à 97,70.

Les fonds russes s'inscrivent : le 3 o/o 1891 à 74,85, le 1896 à 73,30, le 5 o/o 1906 à 102,35, le 4 1/2 1909 à 98,35 et le Consolidé à 89,80.

L'Extérieure espagnole se traite à 98,20, l'Italien à 104,25 et le Turc à 93,20

Dans le groupe des chemins français, le Lyon est à 1295 et l'Ouest à 933.

Nos établissements de crédit se négocient la Banque de Paris à 1636, le Comptoir d'Escompte à 734, le Crédit Foncier à 759 et le Crédit Lyonnais à 1247.

C'est jeudi soir, 8 juillet, que sera close la souscription aux 80 000 obligations de 500 fr. 5 o/o or de la Banque de Crédit hypothécaire et agricole de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil).

Au prix d'emission de 476 fr. 50, ces titres constituent un rendement de 5,24 o/o net. On verse 100 francs en souscrivant et 376 fr. 50 à la répartition du 10 au 15 juillet.

Les actions privilégiées Industrie Houillère de la Russie Méridionale sont demandées à 567.

BIBLIOGRAPHIE

LECTURES POUR TOUS

C'est avec une curiosité universelle qu'on apprit tout récemment qu'un savant astronome américain se propose de communiquer avec la planète Mars. En quoi consiste le sensationnel projet du professeur Pickering? Le numéro de juillet des *Lectures pour Tous* nous l'explique curieusement.

Texte et illustrations, tout est d'une saisissante variété dans cet attrayant numéro. Pas une page qui ne réponde aux préoccupations actuelles, ne nous révèle ce qu'il faut connaître de la vie contemporaine ou des grands événements d'autrefois sur lesquels l'attention se trouve ramenée.

Les articles, romans, nouvelles que publient ce mois-ci les *Lectures pour Tous*? En voici le sommaire complet :

Heureux prisonniers de la Bastille ! Un grand peintre de la vie paysanne : Léon Lhermitte ; Les quatre vieilles sont-elles mortes ? Projet d'impôt sur le revenu ; Vues de Paris prises en ballon ; Une victoire d'il y a cent ans : Wagram (9 juillet 1809) ; Le Mystère du Grand Hesper, roman ; Plaisirs d'été ; Nos rivières ravagées par les braconniers ; La tentation de Samuel Burge, nouvelle ; Le dernier mot du confort en wagon. — *Actualités* : En allant à la revue ! Les perles de la collection Chauchard ; Pour communiquer avec la planète Mars ; La flotte aérienne de la France s'augmente.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.

POUR CONSTRUIRE, MEUBLER ET HABITER LES MAISONS DE CAMPAGNE.

Opposer d'abord, en un constrate plein d'enseignement, deux conceptions de la Maison de campagne : la *Vicille Demeure française rénovée*, adaptée aux besoins actuels et le *Cottage de style moderne*, tel a été le but visé par *la Vie à la Campagne*, la Revue pratique avant tout, éditée par la librairie Hachette et Cie, dans son Numéro d'été consacré à la Construction et à l'Ameublement des Maisons de Campagne ainsi qu'aux Distractions d'Eté, Numéro que parent de jolies aquarelles hors texte de ces deux Maisons, une centaine de dessins et de photographies, sous une ravissante couverture en 4 couleurs.

Voici la Demeure de nos pères, rajeunie, simple et élégante de lignes, sans prétentions. Cet exemple nous montre comment nous en pouvons conserver la formule, tout en adaptant les dispositions et l'aménagement à nos exigences de confort et d'hygiène. Et la Demeure ainsi rénovée se dresse sur son socle, précédée d'un *Jardin de style régulier* dans lequel M. Albert Maumené encadre des Parterres de broderie, tout émaillée de fleurs, entre de prestigieux pylônes de Roses, substitués aux sombres et lourds Ifs taillés qui décoraient les Jardins des anciens logis.

Dans un article lui faisant pendant et constrate, consacré au *Cottage style moderne*, M. Verneuil expose de quelle façon M. Sézille a conçu et exécuté une Demeure si charmante et si confortable, parmi les grands Pins d'une plage bretonne, S'inspirant des conditions de milieu et de moment, il a réuni ces deux qualités souvent exclusif l'une de l'autre, l'Imprévu et le Confort. Deux autres articles les complètent, consacrés, l'un à l'*Ameublement de la Maison de style*, lequel M. G. Fleury prodigue d'excellents conseils; l'autre à l'*Ameublement du Cottage moderne.*

Mais autour de ces deux principales études, se groupent d'autres articles dans lesquels abondent les bonnes idées et les conseils pratiques : *Une petite ferme transformée en une confortable Villa*, par M. Sézille; *Comment installer soi-même le petit atelier de Campagne*; *Cottage de 300 mètres carrés pour 25.000 francs*; *A la recherche des vieux meubles*; *Aménagements pratique d'une cuisine*; etc..., et les avis judicieux de M. G. Vaudoyer, l'architecte si apprécié, sur le complément souvent nécessaire et toujours élégant de toute demeure : *Porches, Auvents, Loggias.*

Voici ensuite deux descriptions toujours si justes et si vécues : *Le Château de Coppet*, en Suisse, Demeure toute vivante encore des souvenirs de Necker et de Mme de Staël, pieusement entretenus par le propriétaire actuel, M. le conte d'Haussonville, de l'Acamie française, dont le portrait est donné en frontispice, et où nous conduit M. Paul Gruyer; *L'Hostellerie de Guillaume le Conquérant*, à Dives-sur-Mer, auberge d'aujourd'hui dans un manoir d'antan pittoresque décor normand sous son manteau fleuri de Clématites sauvages.

A la suite de cette excursion à travers l'Architecture pratique du présent et du dassé, ce sont, pour répondre aux besoins d'activité physique des petits et des grands, des articles de Sports et de Jeux : *Passer agréablement ses vacauces sous la tente* en pleine nature; *Pour Pcher au bord de la mer*; *Comment moner ses lignes*; *Le Clok-Golf, ce nouveau et très amusant jeu de Jardin*, ete., etc.

Des conseils juridiques de M. Charmolu sous le titre : *Les droits du voyageur en chemin de fer*, completent ce Numéro spécial, composé pour répondre aux plus grands désirs de tous ses Lecteurs; en vente dans toutes les Librairies, Bibliothèque des Gares, Marchands de Journaux.

LA MODE ILLUSTRÉE
(Journal de la Famille
Paris, 56, rue Jacob
Publié sous la direction
de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1re page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées un an, 14 fr,: 6 mois 7 fr.; 3 mois, 3 fr. 50 — Avec planches coloriées : un an, 25 fr., 6 mois 13 fr. 50; 3 mois, 7 fr.

Spectacles et Concerts

OLYMPIA
65, Rue Duquesne (près le Parc)

Plus la saison s'avance et plus attrayants sont les spectacles de notre splendide music-hall, car les célébrités artistiques, les étoiles les plus réputées et des numéros exceptionnels se sont succédés de semaine en semaine; et ce n'est pas fini, de réelles surprises sont encore réservées au nombreux public qui se presse chaque soir à l'Olympia. En attendant, le programme actuel est susceptible de donner satisfaction aux plus difficiles avec une série d'attractions extraordines telles que, les Morandini; les Clario, Salva et Manza, Alton et Lytton, continuant la suite des grandes vedettes qui doivent défiler au cours de cette saison; la comtesse Ferrucci, cantatrice internationale.

Pour compléter cette énumération, disons que la troupe lyrique est composée de vraies chanteuses : Mmes Jane Leblanc, chanteuse légère; Sapho, tyrolienne accomplie; Andréally, chanteuse de genre et Odette Frida, diction; et de chanteurs bien connus : Charly's, le joyeux troupier; Re-tlaw, dans son innovation : le Paillasse lyrique; Freydet, amusant comique. Enfin les vues toujours très drôles de l'Olympic-cosmographe, le plus grand des cinématographes.

Dimanche 11, mercredi 14 (Fête Nationale) et jeudi 15 juillet, grandes matinées à moitié prix, même spectacle que le soir.

NOUVEL ALCAZAR
220, Avenue de Saxe.

Samedi 3 juillet, à 8 h. 1/2, début du Lyon-Cinéma-Phono, la plus grande attraction du siècle. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

"A LA TOUR EIFFEL"
22f MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 8 rubis, gar. 2 ans.
VOUILLARMET, fabricant d'horlogerie, ex-président de la Société des Horlogers.
85, Rue Battant, à Besançon (Doubs).
ENVOI des TARIFS et CATALOGUES GRATIS et FRANCO.
NOTA. — Pour avoir la prime indiquer le nom du journal.

PIANOS
1, Cours Lafayette, LYON
B. BOUDON
Location depuis 20 francs
PAR TRIMESTRE

Ancienne Maison PALAIS Aîné
41, Rue de la République, LYON
AU LOUP BLANC
PEY-RAVIER Aîné, Successeur
LYON — 6, Quai de la Pêcherie, 6 — LYON
Spécialité de Chaussures pour Dames et Enfants

AU CHEVAL BLANC
BÉRARD, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, LYON
MAISON DE CONFIANCE
La plus ancienne de Lyon. — Fondée en 1818
TAPIS, TOILES CIRÉES, SPARTERIE
LINOLEUM
Sur demande, devis et envoi d'échantillons

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 juillet 1909 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 juillet, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Train spécial, à prix très réduits, de Lyon à Paris, par Saint-Etienne et Nevers, en 3e classe. Départ de Lyon le 12 juillet, à 6 h. 06 du soir. Arrivée à Paris le 13, à 5 h. 44 matin.

Le nombre des places est limité.

Les voyageurs partant des gares non desservies par le train spécial ont la faculté d'aller rejoindre celui-ci par les trains omnibus du service ordinaire.

Retour, au gré des voyageurs, à dater du 17 juillet jusqu'au 22 juillet inclus, par tous les trains omnibus et par les express nos 865 et 923 partant respectivement de Paris à 8 h. 15 soir et à 9 h. 50 soir. Les voyageurs qui, à l'aller, auront pris à Lyon-Perrache le train spécial pourront, au retour, utiliser les trains express nos 51 et 53 partant respectivement de Paris à 7 h. 10 matin et 11 h. 40 matin.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

Imp. P. LEGENDRE et Cie, LYON.

SOCIETE GENERALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Suivant délibération du 30 mars 1909, dont un extrait a été déposé pour minute à Me Grange, *notaire à Paris, soussigné, aux termes de l'acte du* 24 mai 1909, ci-après énoncé, l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,* Société anonyme ayant son siège à Paris, rue de Provence, 56, réunissant plus de la moitié du capital social, a adopté les résolutions suivantes textuellement rapportées :

Première résolution. — L'Assemblée décide que le capital social pourra être augmenté de cent millions de francs en une ou plusieurs fois et élevé ainsi jusqu'à la somme de quatre cents millions de francs, par la création d'actions de 500 francs à souscrire en numéraire, et ce, par simples décisions du Conseil d'administration qui détermineront l'époque, le montant et les conditions de chaque augmentation, et le taux d'émission des actions.

Et l'Assemblée donne au Conseil d'administration tous pouvoirs nécessaires pour réaliser, comme il jugera convenable, tout ou partie de l'augmentation de capital ainsi prévue.

Troisième résolution. — L'Assemblée, sous la condition suspensive exprimée en la quatrième résolution ci-dessous, décide que les articles 18, 26 (neuvième alinéa), 34 (premier, deuxième, quatrième et septième alinéas), 35, 36, 37 (premier et neuvième alinéas), 40 (deuxième alinéa) et 41 (deuxième alinéa) des statuts seront modifiés et rédigés ainsi qu'il suit :

« Art. 18. — La Société est administrée par un « Conseil d'administration composé de huit mem« bres au moins et de dix-sept au plus, nommés « par l'Assemblée générale et qui sont indéfiniment « rééligibles.

« Art. 26 (neuvième alinéa). — Sur la proposi« tion du directeur général, il nomme et révoque « les agents et employés de la Société, et fixe leurs « traitements, salaires et gratifications.

« Art. 34 (premier alinéa). — Les affaires courantes « de la Société sont gérées par un directeur géné« ral qui peut déléguer tout ou partie de ses pou« voirs à un ou plusieurs directeurs.

« (Deuxième alinéa). — Le directeur général est « nommé par le Conseil d'administration.

« (Quatrième alinéa). — Les directeurs sont « nommés par le Conseil d'administration.

« (Septième alinéa). — Le Directeur général et « les directeurs reçoivent annuellement pendant la « durée de leurs fonctions, un traitement fixé par « le Conseil d'administration.

« Art. 35. — En cas d'absence ou d'empêche« ment du directeur général, il est remplacé par « celui des directeurs désigné à cet effet par le « Conseil d'administration.

« Art. 36. — Le directeur général et les direc« teurs assistent avec voix consultative, aux « délibérations du Conseil d'administration.

« Art. 37 (premier alinéa). — Le directeur géné« ral est chargé de la gestion des affaires sociales « et de l'exécution des délibérations du Conseil « d'administration.

« (Neuvième alinéa). — Les actions judiciaires « sont exercées au nom de la Société, poursuites « et diligences du directeur général, qui fait aussi « procéder aux saisies immobilières.

« Art. 40 (deuxième alinéa). — Nul ne peut être « porteur de pouvoir d'actionnaire, s'il n'est lui« même membre de l'Assemblée générale, sauf le « cas prévu au dernier alinéa du présent article. « La forme des pouvoirs est déterminée par le « Conseil d'administration qui fixe également pour « chaque assemblée générale, le délai avant lequel « les pouvoirs doivent être déposés au Siège Social.

« Art. 41 (deuxième alinéa). — Les certificats « de dépôts mentionnés en l'article 13 et les titres « nominatifs donnent également droit d'assister à « l'Assemblée générale pourvu que les dépôts des « titres au porteur aient eu lieu plus de quinze « jours, ou que les titres nominatifs aient été trans« férés plus de deux mois avant l'époque fixée « pour l'Assemblée. »

Quatrième résolution. — Les modifications aux statuts qui précèdent sont décidées sous la condition suspensive expresse que l'augmentation de capital autorisée par la première résolution ci-dessus, aura été réalisée jusqu'à concurrence de cinquante millions de francs au moins, et rendue définitive par délibération de l'Assemblée générale qui sera appelée à vérifier la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à cette augmentation.

II

Suivant délibération du 30 mars 1909, dont un extrait a été déposé pour minute à Me Grange, aux termes de l'acte du 24 mai 1909 ci-après énoncé, le Conseil d'administration de la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,* usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée générale extraordinaire du même jour.

A décidé d'augmenter le capital social d'une somme de cent millions de francs et de le porter ainsi à quatre cents millions de francs par la création de 200.000 actions de cinq cents francs chacune à souscrire en numéraire, en stipulant :

Que ces actions seraient émises au pair de 500 fr. avec prime de 150 francs par titre, destinée tant à augmenter les réserves, sous déduction des frais de l'opération, qu'à égaliser les jouissances depuis le 1er janvier 1909 jusqu'à l'émission, entre les actions nouvelles et les actions actuellement existantes, toutes les actions devant ainsi avoir les mêmes droits sur les produits de l'exercice 1909;

Que les titres nouveaux ne seraient, comme les anciens, actuellement libérés que des deux premiers quarts du capital nominal, soit : 250 francs, les 250 francs de surplus pouvant être appelés ultérieurement dans les termes de l'article 8 des statuts, et que le montant de la prime serait payable en souscrivant;

Et que les actions nouvelles seraient soumises à toutes les autres dispositions des statuts et qu'elles auraient droit aux intérêts des sommes versées et aux dividendes, dans les conditions prévues par les statuts, à compter de l'exercice commençant le 1er janvier 1909.

III

Suivant acte reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 24 mai 1909, M. le baron Hély d'Oissel, au nom et comme Président du Conseil d'administration de la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,* et délégué à cet effet, aux termes d'une délibération du Conseil d'administration de la dite Société, du 4 mai 1909, a déclaré que les deux cent mille actions de 500 francs chacune, représentant l'augmentation de capital de cent millions de francs, autorisée par l'Assemblée générale du 30 mars 1909 et décidée par la délibération du Conseil d'administration du même jour sus-énoncées, ont été souscrites en totalité et qu'il a été versé par chaque souscripteur pour chaque action souscrite, une somme de 250 fr., moitié du capital nominal de l'action, plus 150 fr. à titre de prime, dans les conditions prévues en la délibération du Conseil du 30 mars 1909 précitée.

A l'appui de sa déclaration, M. le Baron Hély d'Oissel a représenté une pièce contenant la liste nominative des souscripteurs desdites deux cent mille actions et l'état des versements effectués. Cette pièce est annexée audit acte.

IV

Suivant délibération du 15 juin 1909, dont un extrait a été déposé au rang des minutes de Me Grange, suivant acte dressé par lui le 16 juin 1909, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,* réunissant plus de la moitié du capital social actuel et de l'augmentation de capital a adopté les résolutions suivantes textuellement rapportées :

Première résolution. — L'Assemblée déclare avoir pris connaissance de l'acte reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 24 mai 1909, contenant déclaration de souscription et de versement à l'augmentation de cent millions de francs du capital social, autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1909 et décidée par délibération du Conseil d'administration du même jour et aussi des pièces à l'appui déposées sur le bureau.

Elle approuve le tout et reconnait la sincérité de la déclaration du Conseil sur la souscription de la totalité des deux cent mille actions représentant l'augmentation de capital dont s'agit et le versement sur chacune des actions souscrites de 250 francs moitié du capital nominal de l'action et de 150 francs à titre de prime.

Deuxième résolution. — Par suite de l'adoption de la résolution qui précède, l'Assemblée déclare que l'augmentation de capital de cent millions de francs est devenue définitive et que le capital social est ainsi élevé à quatre cents millions de francs.

Et comme conséquence de la réalisation de cette augmentation, l'Assemblée modifiant l'article 6 des statuts, décide que ledit article sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« Art. 6. — Le fonds social primitivement fixé « à cent vingt millions de francs à été porté à « quatre cents millions de francs, divisés en « huit cent mille actions de 500 francs chacune. « (Assemblées générales des 7 août 1899, 30 mars « 1903, 15 juin 1905, 7 juin 1906 et 15 juin 1909). »

Troisième résolution. — L'Assemblée déclare que par suite de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de cent millions de francs, ci-dessus constatée, les modifications aux articles 18, 26 (neuvième alinéa), 34 (premier, deuxième, quatrième et septième alinéas), 35, 36, 37 (premier et neuvième alinéas), 40 (deuxième alinéa), 41 (deuxième alinéa) des statuts, décidées par l'Assemblée générale du 30 mars 1909 et dont il a été donné lecture à la présente Assemblée, sont également devenues définitives, la condition suspensive sous laquelle elles ont été décidées se trouvant accomplie.

En conséquence les parties des articles 18, 26, 34, 35, 36, 37, 40 et 41 des Statuts, faisant l'objet de ces modifications seront désormais rédigées suivant le texte contenu en la troisième résolution de l'Assemblée générale du 30 mars 1909 ci-dessus rappelée.

Pour extrait : Grange.

Expéditions des actes et délibérations sus-énoncées ont été déposés aux greffes du tribunal de commerce de Lyon, et des justices paix de Lyon (3e) canton, Givors, l'Arbresle, St-Genis-Laval, Villeurbanne, le 28 Juin 1909, de Mornant et de Neuville-sur-Saône le 29 Juin 1909, de St-Symphorien-sur-Coise, le 30 Juin 1909 et de St-Laurent de Chamousset, le 1er Juillet 1909

Pour mention :
Grange.

GOUDRON TONY
INFAILLIBLE
Contre Rhumes, Bronchites, Catarrhes, etc.
DÉPOT A LYON · 33, COURS DE LA LIBERTÉ, 33
Pharmacie RASSAT
Prix du flacon : 1 fr. 75 — Franco : 2 fr. 35

CARTONNAGES DE LUXE EN TOUS GENRES
Boîtes pour Mariages, Baptêmes, Bonbons
Cartons pour Bureaux, Magasins, Modes, etc.
GROS **DRAGÉES** DÉTAIL
A. RUSTANT, 11, Rue Centrale (près l'église Saint-Nizier

MACARONI MARGE